Paris XIXe : un livreur malien se fait frapper et voler son vélo par un Algérien multirécidiviste en situation irrégulière. L’avocate du livreur déclare que ce vélo lui permet de préparer la régularisation de sa situation administrative

09/08/2026 à 15h11



Mohamed H., 39 ans, a été condamné mercredi soir par le tribunal correctionnel de Paris à une peine d’un an ferme avec maintien en détention. Surtout il devra verser une somme d’environ 3 000 euros à sa victime, un jeune livreur Deliveroo à qui il avait dérobé son vélo électrique. Un objet qui était la clé de voûte de son existence. Le livreur avait réussi à rattraper Mohamed.

Véritable forçat des temps modernes, il se lève le matin et pointe devant le magasin Brico Dépôt pour être embauché à la journée sur les chantiers. En fin d’après-midi, il enfourche

son vélo. Puis il livre des repas aux parisiens jusque tard dans la nuit. Son avocate, Me Charlotte Neuvessel, rappelle que ce vélo est la clé de l'insertion de son client car il lui permet d'avoir un salaire, un logement et de préparer la régularisation de sa situation administrative. […]

Mohamed, habitant du quartier de la banane (XXe) est interpellé et placé en garde à vue au commissariat avant d'être déféré. Il reconnaît les violences mais pas le vol. **Son casier judiciaire est lourd de quatorze mentions pour des vols et des violences. Cet Algérien en situation irrégulière soutient qu'il travaille sur les marchés pour survivre.** […]

Le Parisien

Merci à Polo6